

Merci de compléter lisiblement cette fiche et de fournir les pièces demandées. **Le dossier doit être complet pour finaliser l'inscription.**

1. INFORMATIONS ADHÉRENT

Nom d'usage / marital :	Prénom :
Nom de naissance :	Date de naissance : ____ / ____ / ____
Profession :	Téléphone : _____
Adresse mail :	☐ Je souhaite recevoir les informations par e-mail
Adresse complète :	
Code postal et commune :	

2. PARRAINAGE

Pour les nouveaux adhérents : nom et prénom du parrain adhérent lors de la saison 2025/2026 :

3. ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S)

☐ Marche nordique 50 €	☐ Cross Training 110 €	☐ Toutes les activités 110 € / an
---	---	--

4. PIÈCES À FOURNIR ET RÈGLEMENT

Documents :

- ☐ Fiche d'inscription complétée
- ☐ Autorisation parentale pour les mineurs
- ☐ Photo d'identité ou photo récente

Paiement cotisation :

- ☐ Chèque à l'ordre de Sportitude Onans
 - ☐ Espèces
 - ☐ Virement bancaire : IBAN FR76 1250 6200 1556 0230 2851 434
- Paiement possible en 2 ou 3 fois sans frais

5. DÉCLARATIONS ET SIGNATURE

- ☐ Je souhaite obtenir une facture pour le paiement de ma cotisation
- ☐ Je déclare avoir un état de santé compatible avec la pratique sportive de l'association.
- ☐ J'ai pris connaissance de l'assurance MAIF et de l'option individuelle I.A. Sport + disponible sur le site web.
- ☐ J'accepte sans réserve les règles de fonctionnement de l'association mentionnées au règlement intérieur.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature adhérent / représentant légal

CADRE RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

☐ Renouvellement	☐ Carte délivrée	☐ Photo OK	☐ Chèque ☐ espèces ☐ virement
N° chèque :	Banque :	Montant : €	Date : / /



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Sport'itude Onans - Saison 2026-2027

Séance d'essais et périodes d'activité

Afin de découvrir les activités proposées par l'association, chaque personne peut bénéficier de **trois séances d'essai maximum** : une séance avec chacun des deux coaches de renforcement musculaire et une séance de marche nordique.

Les activités régulières sont **suspendues pendant les vacances scolaires**. L'association peut toutefois proposer ponctuellement des séances, des activités complémentaires ou des séances de rattrapage.

En cas d'indisponibilité d'un coach ou de conditions météorologiques présentant un risque pour la sécurité des participants, notamment lorsqu'une vigilance orange est émise par Météo-France, **une séance peut être annulée, reportée ou remplacée**. Les adhérents en sont informés dans les meilleurs délais par les moyens de communication habituels de l'association.

Dossier d'inscription

Toute inscription ou réinscription doit être accompagnée de **l'ensemble des documents et informations mentionnés sur la fiche d'inscription**. La liste des pièces requises ainsi que les documents utiles sont disponibles sur le site sportitudeonans.sportsregions.fr, dans la rubrique « **Nous rejoindre** ».

Il appartient à chaque adhérent de s'assurer que **son dossier est complet** et que les informations communiquées sont exactes et à jour.

En cas de dossier incomplet, l'association adresse une relance à l'adhérent. Si le dossier n'est pas régularisé à la suite de cette relance, l'association peut suspendre temporairement l'accès aux activités jusqu'à la réception de l'ensemble des éléments demandés.

Communication et droit à l'image

Dans le cadre de la promotion de ses activités, l'association peut réaliser et diffuser des photographies ou des vidéos prises lors des séances, manifestations ou événements qu'elle organise. Ces contenus, principalement constitués de prises de vue collectives, peuvent être publiés sur le site internet de l'association, ses réseaux sociaux, ses supports de communication ou être transmis à la presse.

Toute personne ne souhaitant pas apparaître de manière identifiable sur ces supports doit en informer l'association par écrit. L'association prendra alors les dispositions raisonnables nécessaires pour respecter cette demande lors des prises de vue et de leur diffusion.

Utilisation et respect du matériel de l'association

Le matériel mis à disposition par l'association doit être utilisé conformément aux consignes des coaches et exclusivement dans le cadre des activités organisées. Chaque adhérent est tenu d'en prendre soin, de respecter les conditions d'utilisation et de le ranger à l'emplacement prévu à la fin de chaque séance.

Toute dégradation, anomalie ou perte constatée doit être signalée sans délai à un coach ou à un membre du bureau. L'association se réserve la possibilité de demander réparation en cas de détérioration résultant d'une utilisation manifestement inappropriée ou du non-respect des consignes.

Pour des raisons de sécurité, aucun matériel ne doit être utilisé sans l'autorisation ou en dehors de la présence d'un coach.

Sécurité, hygiène et propreté

En marche nordique, l'association informe les fédérations départementales de chasse des secteurs fréquentés. Pour la sécurité du groupe, la présence de chiens est interdite pendant les parcours.

Pour les séances de **renforcement musculaire**, chaque adhérent doit **apporter des chaussures propres** réservées à la pratique en intérieur.

Les consignes des coaches doivent être respectées. **Aucun déchet** ne doit être laissé dans les locaux ou sur les parcours. Les poubelles et dispositifs de tri prévus doivent être utilisés.

Bonne conduite

Chaque adhérent doit respecter les autres participants, les coaches et les bénévoles. Aucun propos ou comportement dénigrant ou discriminatoire, notamment lié au physique, aux origines ou au niveau sportif, ne sera toléré.

Pendant les exercices, les échanges doivent rester limités afin de permettre l'écoute des consignes, tout en préservant la convivialité et la bonne humeur.

Les retards sont tolérés dans la limite de **dix minutes**. Au-delà, l'accès à la séance peut être refusé afin d'éviter les risques de blessure liés à un échauffement insuffisant.